

**Alors que la France expulse des clandestins à la pelle, de plus en plus de jeunes Marocains sont renvoyés tous seuls dans le royaume. Francisés après des années dans l'Hexagone et sans repères, ils se retrouvent dans des situations dramatiques.**



# Aller simple pour l'inconnu

«**C'**est comme si vous lâchiez un poisson dans le Sahara et que vous lui demandiez de se débrouiller. Je suis perdu ici, je n'ai aucun repère, je suis désespéré». Le sourire triste, le regard ailleurs, Jihad Errais semble avoir du mal à se réveiller. Il y a dix mois, ce jeune homme de 19 ans a la voix douce et aux manières de bonne famille, a été expulsé de France. Arrivé légalement dans l'Hexagone il y a cinq ans avec son oncle, devenu son tuteur par Kafala, ce lycéen a fait les frais de la politique musclée d'expulsion de clandestins mise en place en France depuis l'arrivée au ministère de l'Intérieur puis à la présidence de Nicolas Sarkozy. Depuis 2003, les préfectures françaises doivent remplir des «objectifs chiffrés» de reconduites à la frontière de plus en plus drastiques. Ces quotas fixés à 15 000 personnes pour 2004 sont passés à 20 000 en 2005, puis 25 000 en 2006 et 2007 pour atteindre les 26 000 en 2008. Conséquence de cette politique de plus en

plus stricte des quotas, les préfectures, mises sous pression par le ministère de l'Immigration, font du zèle et poussent vers la sortie sans nuances travailleurs clandestins, familles intégrées et lycéens studieux.

Le sort de ces derniers, qui, comme Jihad, deviennent clandestins en soufflant leur dix-huitième bougie, inquiète particulièrement

**«On voit se multiplier les cas de jeunes déboussolés qui reviennent au pays, sans argent en poche et sans contact ici.»**

les associations. Au Maroc, 3<sup>ème</sup> au palmarès des pays d'expulsés de France après la Roumanie et l'Algérie, on voit se multiplier les cas de jeunes déboussolés qui reviennent au pays, sans argent en poche, sans contact et

surtout sans souvenirs d'un pays qu'ils ont quitté quand ils étaient enfants. «Nous sommes, depuis le mois de septembre 2007, de plus en plus sollicités pour venir en aide à de jeunes Marocains expulsés de France. Ils arrivent complètement paumés, ne parlent pas bien arabe, ne connaissent plus ce pays où on les renvoie en leur disant que c'est chez eux», alerte Aboubakr El Khamlichi, président du Chabaka, réseau des associations du nord du Maroc et membre de RESF (Réseau éducation sans frontière), qui soutient en France et à l'étranger les jeunes clandestins scolarisés dans des établissements français.

Avec quelques militants, Aboubakr El Khamlichi accueille les jeunes dont il a pu recevoir le signalement par RESF Maroc. Entre larmes et hébétude, il essaye de répondre aux attentes de ces lycéens pas vraiment sortis de l'enfance et qui se retrouvent complètement démunis. «Ce sont des jeunes qui ont perdu le contact avec le Maroc. La plupart n'ont pas revu leur famille depuis des années. Ils se sont intégrés en France où ils sont arrivés encore très jeunes, ont pris le mode de vie fran-



trois autres jeunes de son village d'origine, Jihad ne voit pas comment il pourrait s'adapter. «Je n'ai rien ici. Les gens de ma famille dont je n'avais aucune nouvelle depuis des années habitent à la campagne près d'Ouarzazate et m'apparaissent comme des étrangers. Je n'ai pas d'argent, je n'ai pas pu finir mes études en France et les rares personnes que je rencontre sont en complet décalage avec moi», se désespère le lycéen, qui était en France délégué de classe, loué par ses professeurs pour sa gentillesse et ses talents de médiateur dans les conflits à l'école et qui venait de décrocher une pla-

**«C'est une politique stupide. On pourrait comprendre que la France renvoie des délinquants mais là, ce sont des gamins dont le seul délit est d'avoir eu 18 ans».**

ce dans le meilleur lycée hôtelier de Paris.

Abattement tout aussi grand, à plusieurs centaines de kilomètres de là, pour Samira, 23 ans, hébergée dans l'appartement tangerois d'amis où elle a trouvé refuge après avoir erré de place en place depuis son expulsion le 5 décembre dernier. Blottie dans un canapé qu'elle ne quitte presque jamais de peur de sortir dans cette rue où elle ne comprend ni les usages ni vraiment la langue, la jeune fille a de grands yeux noirs qui s'embuent de larmes quand elle raconte sa vie d'un fort accent marseillais, qui rappelle tout ce qu'il y a de français en elle. Arrivée à Velaux dans le sud de la France il y a 7 ans et demi, grâce au passeport de son père, ouvrier agricole depuis 35 ans dans le pays, Samira s'intègre rapidement. Étudiante appliquée, jeune fille rangée, elle se voit pourtant refuser toute demande de régularisation à ses 18 ans et devient sans papier alors qu'elle est encore à l'école. Elle se met au service d'une association d'aide aux autistes en tant qu'assistante de vie scolaire. Elle s'y occupe d'une jeune handicapée très attachée à elle et son travail est salué par tous les membres de l'association. Son intégration, son dévouement, la présence légale de son père en France depuis des années et même le soutien du maire de sa ville ne seront pourtant pas suffisants pour convaincre les autorités françaises de l'absurdité de la renvoyer dans un pays qu'elle connaît à peine, lorsqu'elle est arrêtée en novembre dernier lors d'un banal

contrôle routier. Gardée 16 jours en centre de rétention à Marseille puis menottée «comme une dangereuse délinquante» et embarquée de force dans un bateau à Sète «sous les insultes d'un des policiers», la jeune fille arrive au Maroc «morte de peur», elle qui n'a jamais vraiment quitté seule le foyer paternel. «Je ne connaissais personne ici, je n'avais aucun contact depuis 7 ans et demi, je ne me rappelais pas du Maroc. Mon pays c'est la France, c'est là où sont mes repères et tous les gens que je connais», répète-t-elle, encore hébétée. Depuis son arrivée à Tanger, les journées de la jeune fille ressemblent à une éternelle attente. Attente du résultat de l'appel de son procès qui a finalement été rejeté. Et désormais attente d'un visa pour retourner légalement en France retrouver sa soeur-jumelle, son père et son frère restés en France. Mais malgré son dossier, que même la juge a qualifié d'excellent, ses chances sont maigres de retourner dans cette France qui est passée à «une logique absurde : faire du chiffre, toujours plus de chiffres, pour les donner en pâture à l'opinion», comme le dénonce la Cimade (association française d'aide aux étrangers) dans le rapport 2006 sur les Centres et locaux de rétentions administratives des futurs expulsés, qu'elle vient de publier.

**Logique politicienne.** Grand thème de campagne de l'élection présidentielle de 2007, la lutte contre l'immigration clandestine et la politique musclée d'expulsion qui l'accompagne ont été utilisées par Nicolas Sarkozy comme argument électoral de poids pour récupérer les votes des électeurs de l'extrême droite. Résultat : des cas exemplaires comme celui de Samira ou de Jihad se retrouvent souvent traités avec la même intransigeance que ceux de personnes arrivées à l'âge adulte en France et qui pourraient plus facilement se réinsérer dans leur pays d'origine. «C'est une politique stupide. On pourrait comprendre que la France renvoie de jeunes délinquants qui créent des problèmes mais là, ce sont des gamins dont le seul délit est d'avoir eu 18 ans», se révolte Lucile Dumas, membre du secrétariat national de l'association altermondialiste Attac et responsable de RESF à Rabat. Pour cette documentaliste d'un lycée français aux longs cheveux poivre et sel et au regard déterminé, cette politique ne peut trouver que deux explications : «la première est électoraliste. Brandir l'immigration comme un grand danger permet de faire voter les électeurs de droite comme un seul homme. Et puis les pays européens savent qu'ils vont bientôt avoir massivement besoin d'une main-d'œuvre immigrée dans certains secteurs comme l'hôtellerie. Alors, ils renvoient des étrangers pour pouvoir ensuite en faire venir →



PHOTOS AFP

çais, acquis la mentalité française. On essaye de leur remonter un peu le moral en étant là à leur arrivée, en les conseillant, mais ils se retrouvent dans des situations invivables, avec de très grosses difficultés pour s'adapter», s'indigne-t-il, les yeux pleins de colère.

**No futur.** Assis sur le lit de la minuscule chambre-taudis qu'il partage à Témara avec

→ d'autres qu'ils pourront choisir et engager avec des contrats courts et précaires».

À l'heure de la tolérance zéro en matière d'immigration, les portes de salut sont bien difficiles à ouvrir pour les expulsés qui essaient de revenir en France. Mohamed Charbi en sait quelque chose. Après avoir joué au chat et à la souris pendant un an et demi avec les autorités françaises, ce jeune homme de 20 ans a été expulsé du territoire hexagonal le 9 mai dernier. Entré en France à 13 ans rejoindre son père installé dans le pays depuis 40 ans, il n'avait pas pu bénéficier du regroupement familial car ce dernier, amputé accidentellement d'une main à son travail, ne touchait qu'une pension d'invalidité. Après avoir épuisé tous les recours, Mohamed et Audrey, sa copine depuis trois ans, une Française qui l'a rejoint au Maroc pour se battre à ses côtés, ont décidé de se marier pour pouvoir enfin vivre ensemble en France. Sauf que, pas si simple de s'unir à la personne qu'on aime au pays des droits de l'homme et de Voltaire : le couple poireaute depuis des mois pour obtenir l'autorisation de mariage des autorités françaises, indispensable à toute union. «Comme Mohamed a été expulsé, ils s'imaginent que c'est

un mariage blanc. Alors c'est le parcours du combattant. On a dû remplir un gros dossier, subir un interrogatoire, appeler toutes les semaines l'ambassade mais au final, six mois plus tard, notre dossier n'est toujours pas réglé. En théorie, les autorités n'ont pas le droit de refuser un mariage s'il n'est pas blanc,

mais, dans les faits, ils n'ont pas l'air pressées de régulariser notre situation et l'on n'est vraiment pas sûrs d'obtenir gain de cause», se désespère Audrey, qui, après cette année de galère et de combat, paraît bien plus que ses 20 ans.

Face à ces drames humains qui se multiplient, les associations dénon-



## Les pilotes se rebellent

**EST-IL ACCEPTABLE D'AVOIR** dans son avion des passagers en cours d'expulsion menottés, durement immobilisés, voire violentés ? Les 27 et 29 février, des pilotes de la Royal air Maroc et leur personnel navigant ont dit non. Ils ont refusé de décoller avec à leur bord deux clandestins maliens en cours d'expulsion, très agités et des passagers qui faisaient entendre de la voix pour les soutenir. «Selon la convention de Tokyo, le commandant de bord a l'autorité pour débarquer une personne lorsqu'il est fondé à croire qu'elle peut mettre en péril la sécurité du vol. Ce qui était bien le cas, vu les conditions d'excitation des passagers de l'avion», martèle Jalal Yacoubi, président de l'Association marocaine des pilotes de ligne.

Ce n'est pas de l'avis de la police française qui a, les deux fois, répondu au blocage des pilotes marocains de façon très musclée. A tel point que l'ambassadeur marocain en France a dû être appelé en urgence pour régler la situation. Un peu plus d'un mois après l'affaire, les pilotes demandent d'être dispensés d'évacuation

des clandestins étrangers. «Il est quand même aberrant qu'une compagnie marocaine se retrouve à faire le sale boulot de la France pour renvoyer des immigrés non marocains chez eux», poursuit Jalal Yacoubi. Il s'indigne de l'absence de réaction de la RAM : «Non seulement ils n'ont pas soutenu les pilotes, pas porté plainte alors qu'une hôtesse a été molestée, mais ils ont même réussi à nous envoyer une note nous demandant d'aider au mieux les autorités françaises», précise-t-il.

Du côté de la direction, on explique être en train d'étudier la juridiction internationale et française et jouer la carte de la prudence en demandant aux pilotes d'être coopératifs pour ne pas risquer d'ennuis avec la justice française. Elle semble malgré tout prendre la défense des autorités françaises en expliquant qu'elles «avaient à gérer des situations difficiles et à affronter des réactions excessives et parfois inopportunes de certains passagers encouragés par une ONG qui conteste les opérations de reconduite à la frontière (RESF, ndlr)». Pas sûr que les pilotes apprécieront. ■

cent la politique française mais appellent aussi les autorités marocaines à prendre leurs responsabilités. «Si toutes ces personnes sont expulsées, c'est qu'à chaque fois les consuls marocains en France acceptent de signer des laissez-passer pour les renvoyer. S'ils ne le faisaient pas ou moins, comme c'est le cas pour d'autres pays, les autorités françaises seraient obligées de relâcher les personnes placées en centre de rétention», rappelle Lucile Daumas, qui ne comprend pas que «le Maroc accepte de reprendre ses jeunes sur son territoire mais ne prévoit rien pour les accompagner une fois ici». Même indignation pour Aboubakr El Khamlich à Tanger. «L'Etat marocain ne prend pas ses responsabilités vis-à-vis de ses citoyens. Nous ne recevons aucun moyen spécifique pour aider ces jeunes. Pire, les expulsés se retrouvent même longuement interrogés par la police à leur arrivée et passibles de poursuite s'ils ont quitté clandestinement le Maroc. C'est tout simplement aberrant», accuse-t-il. L'urgence de mettre enfin en place des mesures d'accompagnement pour ces jeunes est d'autant plus grande que le Maroc vient de ratifier un accord avec l'Espagne qui autorise cette dernière à renvoyer des mineurs marocains dans le pays. De quoi prévoir la multiplication des arrivées d'adolescents paumés, désespérés et sans un sou en poche. Ça risque d'être difficile de continuer à fermer les yeux. ■ **amélie amil hau**